



Protocole gymnastique

Mise à jour 03 janvier 2021

AVANT L'ENTRAÎNEMENT

- En cas de doute, les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'activité. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas se rendre à son club et ne pourra y être accueilli.
- La gestion des cas contact s'opère dans le strict respect des règles de droit commun et des recommandations des DRAJES.
- Si votre enfant ne se sent pas bien ou paraît fébrile pendant l'entraînement, l'entraîneur pourra être amené à vérifier sa température et appeler ses parents pour venir le chercher.
- Les enfants qui possèdent un téléphone portable sont invités à télécharger l'application TousAntiCovid et encouragés à activer l'application lors de l'entrée dans l'établissement.
- Les adhérents (mineurs, via leurs responsables légaux, ou majeurs) ont l'obligation d'informer le club s'ils sont positifs au COVID 19 ou cas contact (par mail si possible asfgym@orange.fr).
- Toute personne positive ne sera pas admise.
- Le port du masque est obligatoire dès 6 ans dès l'entrée dans le gymnase et peut être retiré seulement pour la pratique sportive.
- De ce fait, les personnes contact même vaccinées ne seront pas admises durant 7 jours (le non port du masque pendant la pratique sportive ne permettant pas d'assurer une protection suffisante en terme de gestes barrières dans ce cas).
- **L'accès aux accompagnateurs est strictement interdit.**

LOISIRS

- Les gradins sont fermés.
- Les sanitaires sont ouverts mais l'accès est régulé.
- **Les vestiaires collectifs demeurent fermés ; les jeunes doivent arriver au club en tenue.**
- Un plan de circulation est mis en place (voir plan en annexe).

Adresse postale : Maison des Sportifs Francois Reiss – Parc Karl Marx – 38600 FONTAINE

Lieu d'entraînement : Gymnase Robert Vial – Allée de Gève – 38600 FONTAINE

Agrément Jeunesse et Sports : 03899ET0903

asfgym@orange.fr



- Les parents doivent attendre leur enfant à l'extérieur du gymnase.
- Les portes d'accès sont bloquées en position ouverte.
- Les mains sont désinfectées (gel) à chaque entrée.
- Le port du masque (FOURNI PAR LES PARENTS) est obligatoire pour tous des 6 ans et en tout temps. Pendant leur pratique sportive, les pratiquants ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque lorsque l'activité pratiquée ne le permet pas (en cas de ventilation trop importante en particulier).
- Pour les plus de 12 ans et 2 mois Le Pass Sanitaire est obligatoire. Veillez à ce que vos enfants aient toujours un moyen de justifier de ce pass sanitaire sur eux (papier, téléphone). A défaut d'un pass valide, l'accès au gymnase et aux entraînements ne pourra être accordé tout le long de la durée de l'obligation du pass.

COMPÉTITEUR – 12 ans

- Les gradins sont fermés.
- Les sanitaires sont ouverts mais l'accès est régulé.
- Les vestiaires collectifs sont ouverts et accessibles **SEULEMENT** aux gymnastes.
- Les parents doivent attendre leur enfant à l'extérieur du gymnase.
- Les mains sont désinfectées (gel) à chaque entrée.
- Le port du masque (FOURNI PAR LES PARENTS) est obligatoire pour tous dès 6 ans et en tout temps. Pendant leur pratique sportive, les enfants ne sont pas soumis à l'obligation du port du masque lorsque l'activité pratiquée ne le permet pas (en cas de ventilation trop importante en particulier).

COMPÉTITEUR + 12 ans et 2 mois

- Les gradins sont fermés.
- Les sanitaires sont ouverts mais l'accès est régulé.
- Les vestiaires collectifs sont ouverts et accessibles **SEULEMENT** aux gymnastes.
- Les parents doivent attendre leur enfant à l'extérieur du gymnase
- Les mains sont désinfectées (gel) à chaque entrée.
- Le Pass Sanitaire est **obligatoire**. Veillez à ce que vos enfants aient toujours un moyen de justifier de ce pass sanitaire sur eux (papier, téléphone). A défaut d'un pass valide, l'accès au gymnase et aux entraînements ne pourra être accordé tout le long de la durée de l'obligation du pass.

FITNESS

- Les gradins sont fermés.
- Les sanitaires sont ouverts mais l'accès est régulé.
- Les vestiaires collectifs sont ouverts.
- Les mains sont désinfectées (gel) à chaque entrée.
- Le Pass Sanitaire est **obligatoire jusqu'au 15 JANVIER** et sera contrôlé. Veillez à toujours avoir un moyen de justifier de ce pass sanitaire sur vous (papier, téléphone). A défaut d'un pass valide, l'accès au gymnase et aux entraînements ne pourra être accordé tout le long de la durée de l'obligation du pass.



- A compter du 15 janvier et sous réserve d'adoption du projet par le Parlement, le Pass Vaccinal sera **obligatoire** et sera contrôlé. Veillez à toujours avoir un moyen de justifier de ce pass sanitaire sur vous (papier, téléphone). A défaut d'un pass valide, l'accès au gymnase et aux entraînements ne pourra être accordé tout le long de la durée de l'obligation du pass.

ENTRAÎNEMENT/ AGRES/ ENGIN

- Le matériel sera fourni par le club (tapis, chaise, bâton, engins) et sera désinfecté par les entraîneurs entre chaque entraînement.
- Chaque adhérent doit avoir une gourde à son nom, une serviette et sa magnésie. L'échange de matériel est interdit
- Seul l'entraîneur utilise la sono
- La distanciation est appliquée
- Avant chaque agrès ou échange d'engin les mains doivent être lavées (privilégier le lavage au savon pour les agrès avec magnésie)
- Les agrès et engins sont désinfectés après chaque usage par les entraîneurs.
- Les parades sont autorisées de manière modérée. L'entraîneur doit systématiquement se laver les mains après chaque contact
- L'usage des praticables est autorisé. Le temps de présence avec le visage au sol doit être limité de même que l'usage de sur-tapis
- Les vêtements de gym doivent être systématiquement lavés dès le retour à la maison.